

## ABONNEMENT

## Saumur

Un an . . . . . 25 fr.  
Six mois . . . . . 13  
Trois mois . . . . . 7

## Poste

Un an . . . . . 30 fr.  
Six mois . . . . . 16  
Trois mois . . . . . 8

## On s'abonne

## A SAUMUR

Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

## INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . . 20  
Réclames, — . . . . . 30  
Faits divers, — . . . . . 75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées,  
sans restitution dans ce dernier cas;  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.

Les articles communiqués doi-  
vent être remis au bureau du  
journal la veille de la reproduc-  
tion, avant midi.

Les manuscrits déposés ne  
sont pas rendus.

## On s'abonne

## A PARIS

A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-  
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 21 JANVIER

## LES FINANCES DE LA FRANCE

Huit milliards empruntés depuis 1877 à la dette publique dont le capital se trouve porté à trente-quatre milliards. Les arrérages de cette dette accrus de 300 millions de 1876 à 1891, 150 à 200 millions de dépenses nouvelles, inévitables à très bref délai. Ainsi est résumé l'œuvre financière de la République par M. Cuheval-Clarigny dans le volume qu'il vient de publier sous le titre *Les finances de la France* et dans laquelle il étudie la gestion financière de la République depuis 1870 jusqu'à 1891.

Il ne s'agit point ici d'une œuvre de parti, dans laquelle peut se glisser un peu d'exagération; l'auteur étudie son sujet sans autres préoccupations que de relever et d'apprécier exactement les faits et sans chercher à en dégager d'autres conclusions que celles qu'ils comportent. C'est bien de l'histoire, et de l'histoire impartialement racontée, que ce récit des efforts heureux faits par les conservateurs pour rétablir la fortune de la France, si gravement compromise par la guerre et la Commune et que cet exposé, cruel parce qu'il est vrai, des folies qui ont amené, après quelques années de gouvernement des républicains, la situation qu'on ne peut plus dissimuler.

Ces fautes financières du gouvernement républicain, les conservateurs n'ont cessé de les signaler et de faire tout ce qu'ils pouvaient pour empêcher leurs adversaires de les commettre. Que de fois n'ont-ils pas protesté contre l'organisation de l'emprunt continu par les émissions de rente amortissables et par la main mise sur les fonds des caisses d'épargne, contre les emprunts déguisés effectués par les Compagnies de chemins de fer pour le compte de l'Etat, contre les renouvellements indéfinis d'obligations arrivant à échéance, contre l'attribution aux budgets en cours des excédents des budgets antérieurs qui auraient dû être employés à réduire la dette flottante. Quelles justes et vigoureuses critiques n'ont-ils pas fait entendre contre l'organisation des « caisses spéciales » qui, comme le dit M. Cuheval-Clarigny, n'ont jamais été que « des instruments de dépense et d'emprunt ».

Que si l'on se demande si l'impéritie est la seule cause de ces désordres financiers, il suffit de demander la réponse aux républicains eux-mêmes. N'est-ce pas au témoignage peu suspect de M. Henry Maret, un des financiers de la République, M. Jules Roche, qui s'écriait à la commission du budget : « Nous ne pouvons pourtant pas avouer que le budget est en déficit. » Si on ne le pouvait pas, c'est qu'on craignait l'impression produite par cette révélation sur les électeurs à la veille d'être consultés. Or il en était hier, il en est aujourd'hui, il en sera demain, comme en 1885.

La République, n'ayant d'autre base que le suffrage populaire, est obligée d'avoir la préoccupation constante de l'électeur. Lors donc qu'elle ne peut le satisfaire, elle est condamnée à le tromper.

Mais le mensonge doit-il toujours triom-

pher? Des études comme celle de M. Cuheval-Clarigny lui portent déjà de terribles coups. Aux siècles précédents, lorsque quelque iniquité n'était pas réparée, on s'écriait volontiers : « Ah! si le roi le savait! », tant était grande la confiance qu'on avait dans l'esprit d'équité du monarque. Aujourd'hui, on peut dire avec non moins de certitude que tout ce désordre et ce gaspillage prendrait fin bien vite si le peuple savait, s'il comprenait à quelle catastrophe on le mène. Le jour où il « saura », l'électeur fera justice et avec d'autant plus de vigueur qu'il aura été plus audacieusement trompé. C'est une des bonnes fortunes du parti conservateur que pour écraser ses adversaires, il n'ait pas besoin d'autres armes que la vérité. Cette vérité, des ouvrages comme *Les Finances de la France* en préparent le triomphe, parce qu'ils ne s'appuient que sur des données indiscutables. Il serait à souhaiter que tous les contribuables de France pussent lire ce volumineux exposé. Il ne pourraient se tirer d'autre conclusion que la nécessité de sauver la fortune de la France compromise par les gaspillages des républicains.

ERNEST BAUDOUIN.

## A LA CHAMBRE

Mardi soir, 20 janvier.

Les pouvoirs publics se sont enfin inquiétés de la misère qui désole les campagnes. Il a fallu deux mois de froids rigoureux pour faire sentir à nos gouvernants qu'il y a sur tous les points du territoire des millions de malheureux sans asiles et sans pain, des ouvriers sans travail.

Il y a trois jours, M. Constans trouvait qu'un crédit de cinq millions demandé par M. Laur était trop considérable; hier, il s'était décidé à solliciter de la Chambre deux millions qui lui avaient été immédiatement accordés; aujourd'hui, il a reconnu que cette somme est insuffisante, et il a déposé un nouveau projet de loi lui accordant encore quatre millions.

M. Ouvré demande au ministre de prier ses préfets de bien indiquer que le vœu de la Chambre est de secourir les malheureux, quels qu'ils soient, sur quelque territoire qu'il se trouvent.

Il signale tout spécialement la situation des petits marinières qui en sont arrivés à être obligés de tuer les ânes qui tirent leurs bateaux pour pouvoir nourrir leurs enfants (bruit).

M. de Baudry-d'Asson remercie, au nom des campagnards, M. le ministre de l'intérieur de sa généreuse initiative; il espère que les communes qui n'ont pas de bureaux de bienfaisance ne seront pas sacrifiées dans la répartition.

M. Emile Richard a posé une question à M. Yves Guyot, ministre des travaux publics, relativement au chauffage des compartiments de troisième classe.

L'orateur a fait observer que malgré les promesses du ministre, les Compagnies ne chauffent pas tous les trains et que beaucoup de voyageurs souffrent du froid.

Le débat n'a pas tardé à prendre une grande extension et M. Yves Guyot ayant répondu que, malgré tout son désir, ils ne peuvent obliger les

grandes Compagnies à faire cette dépense, M. Camille Dreyfus a aussitôt transformé la question en interpellation.

— Vous avez le droit, a dit l'orateur s'adressant au ministre, de contraindre les grandes Compagnies à chauffer tous les compartiments en vertu d'une ordonnance de 1846.

— Je suis lié par les conventions, a répondu M. Yves Guyot, je ne puis qu'inviter les Compagnies à faire leurs efforts pour chauffer tous les trains, je ne peux pas les y contraindre; d'ailleurs, les Compagnies se sont engagées à prendre des mesures d'hygiène pour l'année prochaine.

— C'est tout de suite, a riposté M. Dreyfus, que les Compagnies doivent chauffer les compartiments.

M. Yves Guyot a maintenu ses affirmations et demandé simplement l'ordre du jour pur et simple.

Celui-ci a été repoussé par 290 voix contre 191; déjà le ministre des travaux publics se croyait perdu quand sur ses supplications la Chambre, se déjugeant immédiatement, a voté un ordre du jour de confiance.

Peu importe au public que le chauffage des compartiments ait lieu de bon gré ou de mauvais gré, sur la décision des conseils d'administration des Compagnies ou sur un ordre ministériel, l'essentiel pour lui est que le chauffage ait lieu.

Mais il est évident qu'on ne peut improviser le nombre de bouillottes suffisant en quelques jours.

Les Compagnies ont fait des promesses pour l'hiver prochain.

Les voyageurs doivent donc se résigner pour la fin de cet hiver.

## INFORMATIONS

M. Constans a reçu hier matin de tous les points de la France des rapports sur les besoins des populations. L'ensemble des demandes s'élevait à trois millions six cent mille francs.

C'est à la suite de cette communication que le ministre de l'intérieur a fait signer au Président de la République un projet de loi portant ouverture d'un nouveau crédit de quatre millions.

## LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE PARIS ET LA MISÈRE

On nous affirme qu'un certain nombre de conseillers municipaux de Paris, voyant la misère publique s'aggraver en raison de la persistance du froid, viennent de rapporter au syndicat les appointements qu'ils ont touchés le 31 décembre, et abandonnent complètement leur indemnité mensuelle jusqu'à la fin de l'hiver.

Nous espérons que cet exemple sera suivi par tous leurs collègues.

En raison du grand froid, M. le ministre de la guerre vient d'ordonner aux chefs de corps de réduire dans la mesure du possible les gardes, corvées, exercices, etc.

On aurait pu commencer plus tôt.

M. Develle, ministre de l'agriculture, a demandé à son collègue de l'intérieur de vouloir bien autoriser, pour le carnaval de 1891, la promenade dite du Bœuf gras, qui avait été supprimée après 1874.

M. Constans a fait savoir à M. Develle qu'il ne voyait aucun inconvénient à accorder cette autorisation.

Toujours nos bons amis :

« Toute la presse commente la note du *Fanfulla* sur les négociations relatives à l'entrée de l'Italie dans la future Union douanière austro-allemande. Plusieurs journaux saisissent cette occasion pour attaquer la politique douanière de la France.

» La *Gazette de Turin* va jusqu'à dire que, après avoir été vaincue sur les champs de bataille, la France doit l'être sur le terrain commercial, et qu'elle le sera certainement si l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie se liguent contre elle, car la Russie, son alliée *in partibus*, ne saurait lui être d'aucun secours.

» Il ressort des appréciations des organes ministériels que la nouvelle du *Fanfulla* est exacte. »

## L'ÉPIPHANIE RUSSE

Toute la colonie russe se trouvait réunie dimanche, à onze heures, à l'église de la rue Daru, à Paris, pour la fête de l'Épiphanie, la plus grande fête du culte orthodoxe.

Ce jour-là, à Saint-Petersbourg, l'Empereur et l'Impératrice, suivis de tous les grands-ducs et les grandes-duchesses, se rendent au palais d'Anischkoff au palais d'Hiver pour y recevoir tout le monde officiel, le corps diplomatique et tous ceux qui ont droit d'entrer à la cour; après avoir entendu la messe dans la chapelle du palais, l'Empereur va assister à la bénédiction de la Neva.

Toute la garde impériale, qui comprend trente mille hommes, est massée sur les quais et sur le fleuve lui-même, dont la glace est très épaisse.

Le métropolitain, après avoir cassé la glace du fleuve, en bénit l'eau, en y plongeant trois fois la croix. Il emporte ensuite cette eau bénite dans une coupe et l'Empereur, en y trempant les doigts, fait le signe de la croix.

A ce moment les cloches sonnent à toute volée, les canons tonnent et les fanfares jouent l'hymne national.

Après la cérémonie, les troupes défilent devant l'Empereur qui, rentré au Palais, préside avec l'Impératrice à un déjeuner de plus de mille couverts.

Le baron de Mohrenheim a réuni dimanche à sa table, à Paris, tout le personnel de l'ambassade et l'archiprêtre.

## LA PART DES PEUPLES

Voici, d'après Elysée Reclus, le célèbre géographe, un tableau des sommes payées pour la dette publique par chaque habitant, dans les divers pays du monde :

« Chine, 0 fr. 30. — Liberia, 5 fr. — Suisse, 10.35. — Norvège, 29.40. — Allemagne, 35.45. — Japon, 39.85. — Nicaragua, 40 fr. — Salvador, 52.70. — Mexique, 54.80. —

Bolnie, 74 fr. — Suède, 74.20. — Haiti, 74.50. — Guatemala, 75 fr. — Equateur, 80 fr. — Colombie, 80 fr. — Turquie, 80.75. — Etats-Unis, 89 fr. — République sud africaine, 100 fr. — Russie, 104.63. — Dominicaine, 116.70. — Hawaï, 120 fr. — Roumanie, 130.90. — Danemark, 135 fr. — Serbie, 140 fr. — Chili, 146 fr. — Brésil, 219.80. — Costa-Rica, 228 fr. — Italie, 274 fr. — Venezuela, 281 fr. — Grèce, 284 fr. — Autriche-Hongrie, 350 fr. — République argentine, 356 fr. — Paraguay, 360.60. — Espagne, 400 fr. — Belgique, 416.70. — Pays-Bas, 467.40. — Royaume-Uni, 494.70. — Pérou, 515 fr. — Uruguay, 609.25. — Portugal, 615 fr. — France, 834.70. — Honduras, 984.90. »

Il ressort de cette énumération qu'il n'y a au monde qu'un seul pays où la cote personnelle soit plus élevée qu'en France : c'est le Honduras dont la population est, dit Reclus, « dépeuplée par la tourbe des spéculateurs ». — Le rapprochement est curieux.

## NOUVELLES MILITAIRES

L'Echo de Paris dit que conformément à ce qui se fait en Allemagne, nos officiers de cavalerie ont été invités à se livrer à des travaux d'hiver, comportant l'étude des ouvrages d'art situés au-delà de la frontière et à rechercher les moyens de détruire ces ouvrages.

### LE FERREMENT DES CHEVAUX DANS L'ARMÉE

Il est question de remplacer le fer des chevaux dans l'armée par une sorte de sabot en cuir battu extrêmement résistant et qui offrirait d'inappréciables avantages.

On prétend que l'idée de cette réforme vient de l'usage de plus en plus fréquent que l'on fait du cuir à peu près inusable employé dans la Maison Bourdais, rue des Halles, à Tours.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

L'hiver sévit horriblement. Pour un grand nombre, en même temps que c'est le froid, c'est aussi la faim. Pas de charbon, pas de pain ! Les pauvres petits grelottent et crient famine et le père n'a souvent pas de travail.

C'est la misère noire dans toute son horreur.

Nous ne pouvons rester indifférents devant cet horrible spectacle.

Que ceux qui ont du superflu en donnent un peu à ceux qui manquent

de tout. Nous ne pouvons pas laisser souffrir tant de pauvres gens sans les secourir dans leur détresse.

C'est le moment de montrer qu'avant d'être républicains ou royalistes, religieux ou incrédules, nous sommes avant tout des hommes et que nous avons pitié de ceux qui pâtissent.

La Presse saumuroise, s'unissant dans un même sentiment de compassion pour les malheureux, fait appel à la charité de tous, de ses adversaires comme de ses amis.

Devant la misère de nos semblables, nous ne pouvons faire qu'œuvre commune d'humanité.

Une Souscription est ouverte :

Dans les bureaux des trois journaux de Saumur ;

Et chez M. Fillet-Bersoullé, place de la Bilange.

Un Comité est formé pour organiser une soirée au théâtre. Le produit de la souscription et de la fête sera réparti ainsi qu'il suit :

Un tiers au Bureau de bienfaisance ;

Un tiers entre le clergé des quatre paroisses et le pasteur protestant ;

Un tiers entre les diverses œuvres de bienfaisance et les asiles de la ville.

Nous faisons appel à la générosité des habitants de Saumur, qui voudront venir en aide aux nombreuses victimes de l'hiver que nous subissons.

Une fête de bienfaisance aura lieu au théâtre le jeudi 29 courant.

Il est urgent d'aviser au soulagement immédiat des nombreuses misères.

Des quêtes à domicile par les membres du Comité vont commencer immédiatement.

Nous faisons appel à la générosité de tous pour donner largement sans compter.

Hier, dans une réunion tenue chez M. Moriceau-Delaunay, les personnes désireuses d'organiser une fête au profit des pauvres ont formé le Comité suivant, dont les membres se sont entendus pour se rendre à domicile faire une quête dont le produit doit soulager les plus grandes misères.

Ont été désignés à l'unanimité :

MM. Moriceau-Delaunay, président.

Richard Louis, vice-président.

Mignon Ernest, trésorier.

Ducamp René, secrétaire.

Membres : MM. Balme, Berge, Boutin Edmond, Boutin Léon, Boisson, Brunet-Berge, Brière, Ernoul, Girard Achille, Goblet-Mahoudeau, Godet Paul, Goubault, Halbert, Laroche

de ses cousins, très jeune colonel de l'armée égyptienne, chamarrée d'or et de brandebourgs. Ils valent sans un mot, sans un sourire, yeux mi-clos, lèvres entr'ouvertes, avec une gravité presque religieuse.

Tous, à leur suite, tournent, se précipitent, bousculant parfois l'étalage paisible des mères, en tapisserie contre le mur, et qui, muettes, admirent leurs filles ou pleurent tout bas les années anciennes.

Mais l'orchestre inexorable entraîne et soulève le vol rose des jeunes femmes dans une fugue délirante et sans fin.

La valse ondule, se déploie en figures improvisées et capricieuses, s'allonge comme un monôme, ou se forme en ronde enserrant une danseuse.

Dans les courts intervalles où l'on respire, de bizarres accessoires envahissent les salons : papillons multicolores qui s'épinglent aux uniformes, à côté de médailles ou de croix d'honneur ; mignons éventails japonais, drapeaux minuscules que de délicats doigts de femmes accrochent aux plastrons blancs, roides comme des cuirasses ; aigrettes vermeilles piquant les tresses lourdes, écharpes moirées caressant les épaules nues. Toutes ces baga-

gates, Lemoine, Mayaud Louis, Meyer, Poisson Charles, Renou, Robineau, Roland fils, Sabathier, Sourdeau, Tiffoine Émile, de la Guillonnière.

## Pour les pauvres

La rigueur exceptionnelle de la saison impose aux malheureux de dures souffrances. Les pouvoirs publics prennent des mesures en vue de soulager les plus pressantes infortunes. Mais les secours officiels ne suffisent pas. Il faut que l'initiative privée apporte le contingent de ses offrandes. De toutes parts on s'est ému, et la presse ne pouvait rester étrangère à ce mouvement de charité.

Nos lecteurs, d'ailleurs, n'ont pas attendu, nous le savons, qu'on les sollicite pour donner, se souvenant que donner vite, c'est donner deux fois.

La charité est une vertu catholique par son origine, et il semble que Dieu ait voulu en faire une vertu essentiellement française, réservant ainsi à notre pays le privilège de la loi d'amour.

La charité règne en France, même dans les âmes dans lesquelles la foi s'est obscurcie, mais qui ne peuvent échapper au rayonnement chrétien.

L'aumône est sœur de la prière, comme l'a dit en vers admirables un grand poète non encore dévoyé.

Que l'aumône tombe donc abondante dans ces pauvres foyers sans pain et sans feu, où les petits enfants grelottent dans leurs berceaux, tandis que l'hiver fait l'aïeule assez froide pour le tombeau !

Que l'aumône vienne reconforter ces pauvres qui n'ont même pas un asile pour abriter leur détresse ! C'est de tout cœur que nous nous associons, que nous coopérons à tout ce qui pourra être fait en vue de secourir tant d'innombrables misères.

Et qu'on ne dise plus que la presse ne sert à rien, puisqu'elle aura contribué à tarir des larmes, à nourrir des affamés, à réchauffer l'indigence !

Après l'emprunt patriotique, plébiscite des écus, qui a attesté la richesse publique, montrons la puissance de la France unie pour une œuvre nationale de charité.

LOUIS D'ESTAMPES.

### TEMPÉRATURE

Est-ce enfin le vrai dégel ? Le baromètre a une dépression de plus de deux centimètres, et par contre le thermomètre, qui hier soir à la nuit était encore à 2 degrés au-dessous de zéro, était ce matin, au point du jour, à 4 au-dessus.

On a constaté cependant que depuis hier le vent avait une tendance à remonter du sud vers le nord-ouest.

La Loire est toujours prise. L'administra-

tion a fait sonder son épaisseur dans les parties où il n'y a pas accumulation de glaçons. Dans ces endroits où la glace s'est formée sur place, on a constaté une épaisseur moyenne de 25 à 28 centimètres.

### UNE MAUVAISE NUIT

Ce matin, M. Carry, concierge du théâtre, a trouvé couché sous la halle un individu qui semblait inanimé. M. Bougreau, agent de police, se présentait pour le faire enlever. Alors cet individu, qui n'était autre que le sieur Barbier, Eugène, donna signe de vie.

Amené au poste de police, il déclara qu'hier soir, après avoir bu de nombreuses gouttes, il avait voulu passer la Loire vers 10 heures ; que le pied lui ayant manqué au départ, il avait glissé dans le trou fait au bas de la cale et avait pris un bain complet. Cependant il s'en était retiré et était venu se coucher sous le péristyle du théâtre où il a passé la nuit.

Son état paraissant grave et comme menacé d'une congestion, l'agent Bougreau le fit conduire à l'Hospice.

Si Barbier ne garde pas quelque reliquat de ce bain forcé et de la nuit passée avec ses vêtements gelés sur le corps, c'est qu'il est bien avec le dieu des ivrognes.

### ARGENT MAL DÉPENSÉ

Sait-on à combien vont s'élever les frais de l'affichage du discours provenant de M. Floquet, voté par la Chambre ?

A 200,000 francs !

DEUX CENT MILLE FRANCS, vous entendez bien, pour répandre la prose de M. Floquet dans toutes les communes de France, la placarder sur des murs où personne n'ira la lire ! Avec ces 200,000 francs, que d'infortunes on pourrait soulager !

La plupart des préfets se sont occupés tout récemment du danger, pour les populations rurales, de la présence dans les villages des bandes de bohémiens. Des ordres vont être donnés afin de débarrasser complètement le sol français de ces bandes de pillards et de maraudeurs.

Voilà vingt ans qu'on nous dit la même chose. Il serait temps d'agir, et parmi ces maraudeurs, il y a certainement plus d'un espion.

### THÉÂTRE DE SAUMUR

Tournée des grands succès modernes. — Représentation de M<sup>me</sup> Harris, du théâtre du Vaudeville.

On annonce pour très prochainement, au théâtre de notre ville, une seule représentation du grand succès actuel du théâtre du Vaudeville, *Le Député Leveau*, la comédie en quatre actes de M. Jules Lemaitre. Toute la presse parisienne a été unanime à constater le succès éclatant de cette comédie, qui a réussi, par

## BÉBÉ - ROSE

Par André GODARD

Du grand salon triste et obscur de Béport où bruissait le vent du large, à l'éblouissante féerie de cette lumière, de ces salons aux glaces profondes, de cette serre aux végétations exotiques, la transition rapide était exquise, et tout bas Thérèse en remerciait Bébé-rose.

Aux premières mesures du cotillon, elle se lève, abandonne sa taille dans la main gantée du jeune homme, et tous deux se perdent parmi les groupes de danseurs.

L'orchestre, lentement d'abord, en un prélude suave et câlin, attaque la première valse ; puis le rythme s'accélère par un fougueux crescendo.

Et toutes, jeunes femmes ou jeunes filles, sous leurs gazes ou leurs soies roses ou blanches, les unes rieuses, d'autres pâmées, tournent, tournent sans cesse, accentuant avec la musique le rythme et la rapidité de leur vol soyeux.

Miss Hoxon conduit le cotillon au bras d'un

telles semblent parler de l'amour, dont aucune lèvres ici n'ose prononcer le nom.

Puis violoncelles et hautbois recommencent leur marche folle, et la valse son tournolement magique.

Il y a quelque chose d'inquiétant, presque de triste, dans l'éphémère assemblage de ces enfants, toutes belles, toutes aimantes, qui demain s'en iront au hasard de la vie, de la mort peut-être, séparées à jamais. Celles-là qui survivront parleront un jour de leurs bals à leurs petites-filles comme de choses très lointaines. Et la musique semble le sentir, qui se fait parfois lente, assombrie, à la reprise d'une valse allemande.

Au bout de deux heures d'un tournoiement fou, cavaliers et danseuses s'arrêtent épuisés. Les hommes ôtent leurs gants, les femmes allèrent reprendre leurs éventails de laque et d'ébène, aux fines plumes noires ou aux feuillets de satin fleuris d'idylles.

Remo profita du répit pour gagner le buffet avec Thérèse. Ils y rencontrèrent M. de Valmeur ; Roger Langris l'avait quitté pour le cotillon, et le pauvre gentilhomme n'avait trouvé d'autre distraction à sa solitude que de se gaver de petits fours et de sandwiches.

— Eh bien ! Thérèse, es-tu contente ? interrogea-t-il la bouche pleine de baba ; très réussie, cette soirée ; hein, quel chic !

Il avala un verre de punch pour faire passer le baba.

— Vous avez causé avec Roger Langris ? questionna Remo.

— Oui ; charmant, votre jeune auteur. J'ai son adresse, rue des Martyrs ; j'irai le voir un de ces matins, lui demander quelques conseils pour *Horatius Coclès*.

— Qu'est-ce qu'il en dit ?

— Heu ! Nous n'avons pas causé assez longtemps. Il ne croit pas que ce soit ce qu'on appelle une pièce à succès ; toutefois, en modifiant le scénario, quelques personnages ; en substituant la prose aux vers... Mais, le voici qui se promène là-bas ; je cours le rejoindre ; excusez-moi, n'est-ce pas ?

— Voyons, franchement, demanda Thérèse quand son père se fut éloigné, sa tragédie a-t-elle la moindre chance d'être jouée ?

Bébé-rose sourit en secouant la tête. Il vida une coupe de champagne ; la jeune fille l'imita ; puis tous deux, pour se délasser et causer à l'aise, allèrent s'asseoir seuls au fond de la serre, sur des fauteuils en rotin dissimulés

des qualités supérieures originales, par un esprit à la fois charmant, droit et honnête.

**DOUÉ-LA-FONTAINE.** — Le tribunal correctionnel de La Roche-sur-Yon, dans son audience du 15 janvier, a condamné à 15 jours de prison le nommé Eugène Auguste, né à Doué-la-Fontaine, ex-employé de commerce, muni déjà de vingt-et-une condamnations.

**DENEZÉ.** — Vol. — La semaine dernière, des vagabonds sont entrés dans l'écurie de la ferme de la Bessière et ont pris une certaine quantité d'effets d'habillement au sieur Bordeau, domestique.

**FONTEVRAULT.** — Bras cassé. — Mercredi dernier, M. Suzeau, propriétaire, voulut aider aux scieurs de long à descendre une pièce de bois d'un chevalet. Il prit le madrier par un bout et tomba avec la pièce de bois, qui lui fractura le bras droit.

**ANGERS.** — Une distribution extraordinaire de bons de pain et de combustible a été faite, lundi, par le Bureau de bienfaisance aux indigents secourus habituellement par l'Assistance publique. Cette distribution représente une dépense de 5,000 fr.

Le Comité des crèches et le Comité des salles d'asile de la ville d'Angers remercient la Presse angevine de la somme de 400 fr. qui leur a été versée à chacun.

Dès le lendemain, les sommes ont été distribuées aux intéressés et on espère que bien des misères auront été soulagées.

Une seconde répartition de 6,000 fr. va être faite immédiatement par les soins de M. le trésorier de la souscription de la Presse angevine.

**TOURS.** — Pour les pauvres. — En présence de la rigueur vraiment exceptionnelle de la saison, dit le *Journal d'Indre-et-Loire*, nous sommes convaincu que tous les cœurs généreux, dans notre ville, ont pensé qu'il y avait lieu de proportionner, s'il était possible, le secours et le remède aux maux, aux souffrances, aux effrayantes misères qu'une telle saison doit amener ou augmenter.

Sous quelle forme ce secours extraordinaire de la charité doit-il être organisé pour nous? Est-ce par des souscriptions particulières, par des loteries ou par quelque autre des moyens que nous voyons employer en pareil cas? Nous n'avons pas la prétention de l'indiquer à nos concitoyens.

Ce qu'il nous suffira de dire dès aujourd'hui, c'est qu'en dehors de toutes nos divisions politiques et religieuses, nous faisons appel au concours de tous les hommes de bonne volonté.

Notre appui le plus énergique est acquis

lorsqu'elle acceptait la main d'Edmond. Mais

Remo avait aussi reçu de sa mère un tempérament de créole, tout physique, avec l'attraction vers la vie extérieure, l'opulence et le plaisir; ce tempérament existait de même chez Thérèse, et c'était par lui que les deux jeunes gens s'étaient plu.

Bébé-rose se savait aimé de M<sup>lle</sup> de Valmeur comme un accessoire de la fastueuse existence qu'il lui avait fait pressentir. Ils ne pouvaient dégager leur sympathie d'un certain milieu de luxe et d'étiquette; chacun d'eux restait susceptible d'aimer ailleurs d'une autre façon, mais leur affinité mutuelle ne devait exister qu'ainsi.

Ils s'aimaient comme ces grandes fleurs exotiques de la serre qui montaient pour se chercher, dressant l'une vers l'autre leurs lumineuses corolles.

Sous le scintillement rouge et vert de la jampe ottomane, Thérèse et son ami se taisaient, envahis par le bien-être du repos, du silence et du confortable de ces fauteuils renversés où ils s'allongeaient paresseusement dans l'élégante souplesse du costume de soirée.

(A suivre.)

d'avance à tous les efforts, à toutes les initiatives, à toutes les œuvres qui se produiront dans ce but exclusivement charitable.

**Chauffage public.** — En raison de la rigueur de la température, un chauffage public est ouvert, à Tours, rue Victor-Hugo, n° 33.

**Un audacieux pari.** — D'après un de nos confrères de Tours, un sportsman, bien connu pour ne craindre aucun obstacle, se propose de traverser la Loire, en dog-cart, attelé en tandem.

La gageure sera exécutée aujourd'hui mercredi, à 3 heures de l'après-midi, entre l'église de Saint-Cyr et le quartier des dragons, et le fleuve doit être franchi au grand trot, malgré les difficultés dont le trajet est hérissé.

**LE MANS.** — Fête de bienfaisance. — Les rédacteurs en chef des journaux du Mans se sont entendus pour organiser une fête de bienfaisance, dont le produit est destiné à secourir les pauvres de la ville qui ont eu si cruellement à souffrir de l'hiver. Un comité a été formé qui a choisi pour président notre confrère M. Charles Fournier-Carville, rédacteur en chef de la *Sarthe*, et pour vice-présidents MM. Louis Coudurier, rédacteur en chef de l'*Avenir de la Sarthe*, et Georges Nano, ingénieur des ponts et chaussées.

Le comité a fait appel à M. Jules Claretie pour l'organisation d'une représentation de gala, qui sera donnée au théâtre du Mans le mardi 27 janvier. M. Paul Mounet dira les *Pauvres gens*, de Victor Hugo. M. de Féraudy et M<sup>lle</sup> du Minil joueront la *Date fatale*, de Quatrelles; M<sup>me</sup> Blanche Pierson et M. Albert Lambert se joindront à leurs camarades pour donner au Manceaux une représentation du *Klephite*, de Dreyfus.

#### LA DATE DE PAQUES

La fête de Pâques tombe cette année le 29 mars; en 1883 elle a eu lieu le 25 mars, fait qui ne se renouvellera dans ce siècle qu'en 1894 et dans les siècles suivants en 1931, 2035, 2046, 2057, 2103, 2114, 2125, 2198.

D'après la disposition du concile de Nicée, Pâques ne peut tomber au plus tôt que le 21 mars, ce qui arrive quand la pleine lune, qui fixe la fête, tombe le 21 mars et que ce jour est un samedi.

Il est évident que la réunion de ces deux circonstances est extrêmement rare. Elle a eu lieu en 1093, 1764, 1817, et se renouvellera en 1990, 2076 et 2144; dans les trois siècles suivants, Pâques ne tombera jamais le 22 mars. Pâques, d'autre part, ne peut tomber au plus tard que le 25 avril, ce qui a eu lieu dans les années 1666, 1734 et 1887, et se répétera en 1943, 2043, 2117, 2669, etc.

#### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

JANVIER-AVRIL 1891

*Excursions aux stations balnéaires des Pyrénées. — Tarif spécial A, n° 11 (Orléans).*

— Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, pour:

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary, Pau, Saint-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn.

Durée de validité: 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kilomètres au moins de la station balnéaire, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de la validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour, peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de 5 jours, moyennant le paiement aux administrations, pour chaque fraction indivisible de 5 jours, d'un supplément de 10 0/0 du prix total du billet aller et retour.

#### BULLETIN FINANCIER

Paris, 20 janvier 1891.

La Bourse reste toujours hésitante et les affaires atteignent à peine la moyenne habituelle. On cote le 3 0/0 95.60; le 4 1/2 0/0, 105.42.

Le Crédit Foncier s'inscrit à 4,287.

La Banque de Paris ne varie pas à 835. Les acheteurs ont là une excellente occasion de mettre en portefeuille une valeur de premier ordre, d'autant meilleure que la Banque de Paris joue un rôle prépondérant dans toutes les grandes affaires de la campagne de 1891.

Le Crédit Lyonnais s'échange à 833 en bonnes tendances. Nous laissons la Banque d'Escompte à 558, demandée.

Le Crédit Mobilier conserve un bon courant d'achats à 408, ex-coupon. La Société Générale s'établit à 501. Les Dépôts et Comptes Courants gardent sans changement le cours de 595.

On traite aux environs de 250 l'obligation des Chemins de fer de Linarès à Almería: Le placement à ce cours ressort à plus de 5 0/0. Il est bon d'ajouter que ces titres ne sont pas atteints par la surtaxe de 4 0/0 sur les valeurs mobilières, puisque la Compagnie prend à sa charge tous les impôts excédant 50 centimes.

Les Chemins Economiques font 418.

**INFORMATIONS FINANCIÈRES.** — Nos obligations françaises de chemins de fer rapportent un peu moins de 3 1/2 0/0. On peut élever le rendement de cette partie de son portefeuille en y joignant des obligations des Chemins de fer de la Nouvelle Angleterre et de l'Ouest (Etats-Unis) que la maison Oltramare, 27, rue Laffitte, à Paris, met en vente au prix de 230 francs. L'intérêt annuel étant de 12.50, c'est un revenu dépassant 5 0/0 et garanti par une première hypothèque sur cet important réseau qui compte 373 kilomètres.

#### Dernières Nouvelles

##### Dépêche télégraphique

Paris, 21 janvier, 12 h. 55.

La température s'est radoucie sensiblement à Paris.

De Marseille on télégraphie que le paquebot *La Ville-de-Brest*, dont on était sans nouvelles depuis cinq jours, est relâché à Port-Mahon. Le paquebot *Isaac-Percire*, qu'on avait envoyé pour prendre les passagers, les a ramenés à Marseille.

HAVAS.

#### FAITS DIVERS

##### UN CHÊNE FOSSILE

On vient de découvrir dans le lit d'un bras du Rhône, à Rôtisseau, commune de Sablon, près de Vienne (Isère), un chêne énorme, enfoui sous plusieurs mètres de gravier depuis un temps immémorial.

Ce curieux arbre, absolument droit et entièrement sain, a plus de 20 mètres de long; sa circonférence moyenne est de 3 mètres 90 et, au pied, de plus de 5 mètres, ce qui lui donne un volume d'environ 18 mètres cubes.

Malgré ces dimensions colossales, il ne représente qu'une partie du géant qu'a dû être le végétal primitif; en effet, le bloc retrouvé n'est que le cœur de l'arbre, la surface ayant été usée et enlevée par le frottement et le rou-

lement des cailloux pendant un très long temps.

L'examen fait par des personnes compétentes et diverses données permettent de supposer qu'il est submergé depuis peut-être plus de dix siècles; si, à cette durée, on ajoute son âge probable à l'époque où il fut déraciné, d'après les indications de sa coupe, on peut évaluer son âge à quinze siècles.

Ce géant est d'un noir d'ébène. Il repose au travers du lit, à sec, en ce moment; une équipe de 20 ouvriers est occupée à le dégager et à l'élever au-delà du lit.

Chaque jour grossit l'affluence des curieux qui viennent de très loin.

##### Restaurant à vingt-trois sous:

— Garçon, remportez ce bouillon, il est tout froid.

— Oh! ça, par exemple, c'est bien une idée de monsieur; il est bouillant.

— Vous l'avez donc goûté!

— Oh! non, jamais!... mais j'y ai trempé mes doigts.

##### Chez un petit marchand de comestibles:

— Tiens, ce homard n'est pas plus grand que les autres et il est marqué deux francs plus cher.

Le marchand, du ton le plus naturel:

— C'est que celui-là est frais, madame.

#### Sans la foi, nulle grande chose ne peut être accomplie

a dit Michelet: c'est parce qu'il avait la foi dans son œuvre que l'inventeur des Pilules Suisses a réussi; c'est ainsi que les Pilules Suisses sont employées aujourd'hui universellement, chez nous, en France, en Espagne, en Portugal, partout enfin, comme un remède éprouvé contre les maladies de l'estomac, du sang, contre la goutte, les rhumatismes, etc.

UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS  
53 Récompenses dont 29 Médailles d'or  
Le seul véritable ALCOOL DE MENTHE c'est  
L'ALCOOL DE MENTHE  
**DE RICQLÈS**  
Souverain contre les Indigestions, les Maux d'estomac, de cœur, de tête, etc. Dans une infusion pectorale bien chaude, il réagit admirablement contre Rhumes, Refroidissements, Grippe, etc.  
Fabrique à Lyon, 9, cours d'Herbouvillier.  
Maison à Paris, 41, rue Richer  
Exiger le nom de RICQLÈS  
EN VENTE ÉGALEMENT  
**PASTILLES à la MENTHE de RICQLÈS**

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE  
Et Alcoolat composé  
De **A. RIVAUD**  
Chimiste breveté, à SAUMUR  
Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes.

L'ALCOOLAT composé perfectionné RIVAUD est spécialement recommandé contre le pityriasis (pellicules cause de la chute des cheveux); les effets obtenus sont très prompts et assurent une guérison complète et durable. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande.  
Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout: pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

#### ÉPICERIE CENTRALE

28, Rue Saint-Jean, Saumur

Pois sup<sup>er</sup>, la boîte, p<sup>r</sup> 6 personnes. 0.85  
— — — — — 3 personnes. 0.50  
Haricots verts supérieurs, la boîte, pour 6 personnes. . . . . 0.85  
Haricots verts supérieurs, la boîte, pour 3 personnes. . . . . 0.50  
Asperges de 1<sup>re</sup> qualité à boîte. . . 1.30  
— — — — — très grosses d'Argentanil. . 2.50  
Jardinière, Macédoine Fonds d'artichauts, Tomates.

Choucroute de Strasbourg.  
Nous appelons l'attention de nos clients sur l'article *Foies gras* et *Pâtés de gibiers* dont c'est la pleine saison, qui sont d'une qualité tout à fait irréprochable.  
Baisse de prix: Sucre, 1 fr. 05 le kilog.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

MARCHÉ DE SAUMUR DU SAMEDI 17 JANVIER 1891

Froment-commerces, l'hectolitre	—	—
id. halle (moyenne)	—	—
Méteil	—	—
Seigle	—	—
Orges	—	—
Avoine	9 50	—
Sarrasin	—	—
Haricots blancs	28	—
Haricots rouges	26	—
Fèves	—	—
Noix	18	—
Châtaignes	10	—
Sel les 100 kil.	15	—
Son	15	—
Pommes de terre, la barrique	10	—
Farine, la culassé de 157 kilog.	60	—
Pain 1 <sup>re</sup> qual., le kil.	—	—
id. 2 <sup>e</sup> id. Of. 35	—	—
id. 3 <sup>e</sup> id. Of. 33 66	—	—

**Cours des Vins.**

<b>Rouges.</b>	
Souzay et environs	la barrique 150 à 200
Champigny	— 150 à 200
Varrains	— 150 à 200
Bourgueil	— 160 à 200
Restigné	— 150 à 200
Chinon	— 130 à 150
<b>Blancs.</b>	
Coteaux de Saumur	la barrique 200 à —
Ordinaires, environs de Saumur	— 135 à 140
Saint-Léger et environs	— 120 à 130
Varrains et environs	— 135 à 140
Le Puy-Notre-Dame et environs	— 115 à 120
La Vienne	— 115 à 120
Cidre de Bretagne	la barrique 40 à 45
Cidre de Normandie	— 45 à 50
Eau-de-vie, droits non compris	l'hectolitre 66
Vinaigre de vin	— 24

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire

FROMENT		AVOINE	
Angers, de 20 à »	»	de 9 50 à »	»
Saumur, de 19 25 à 19 50	»	de 8 75 à »	»
Cholet, de 18 50 à 19 »	»	de 8 75 à 9 25	»
Baugé, de 18 75 à 19 »	»	de 8 75 à 9 25	»
Segré, de 19 50 à »	»	de 9 50 à »	»
Beaupréau, de 19 50 à »	»	de 9 » à »	»
Montreault, de 19 50 à »	»	de 9 » à »	»
Chemillé, de 19 50 à 20 »	»	de 9 50 à »	»
Champtoceaux, de 19 50 à 20 »	»	de 9 » à »	»
St-Florent-le-Vieil, de 19 50 à 20 »	»	de 9 » à »	»
Vihiers, de 19 25 à 19 75	»	de 9 » à »	»
Brissac, de 19 50 à »	»	de 9 » à »	»
Chalonnnes, de 19 50 à »	»	de 9 50 à »	»
Doué, de 19 25 à »	»	de 8 75 à 9 »	»
Nantes, blés américains, de 24 » à » les 100 kilos.			
Bons blés français, de 24 50 à 26 » les 100 kilos.			

MAGASIN PITTORESQUE

Rue Palatine, 5, à Paris.  
M. Eugène Best, administrateur délégué.  
Paris, un an . . . 10 fr. — Départements. 12 fr.  
Union postale . . . . . 13 fr.

Sommaire du 15 janvier 1891 :

TEXTE. — Jean Grusset Richardot et son fils, M. Paul Mantz. — Chauffage des wagons. — César Franck, M. J. Vassard. — Le serment, nouvelle, M. Camille Debans. — Nouvelle collection d'objets d'art hébraïques au Musée de Cluny. — Comment doit-on saluer en hiver? — La reine de Hollande.

Lectures de famille, gr. in-8° illustré, édition soignée, recommandé comme livre de prix.

Étude de M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, n° 23.

**A VENDRE**  
PAR ADJUDICATION

Le DIMANCHE 8 FÉVRIER 1891, en la salle de la Mairie de Distré, à une heure de l'après-midi, devant M<sup>e</sup> AUBOYER,

**Le Presbytère de Distré**

Comprenant : maison d'habitation, servitudes, cour, jardin, puits, caves et clos de vigne y attenants.  
Le tout d'une contenance de 30 ares 40 centiares.  
Mise à prix : 6,000 fr.

Étude de M<sup>e</sup> BEAUMONT, notaire aux Rosiers-sur-Loire (Maine-et-Loire).

**A VENDRE**  
A l'amiable

**I. — VILLE DE SAUMUR**  
UNE GRANDE ET

**BELLE MAISON**  
De Construction récente

Située rue Beaurepaire, n° 28, autrefois occupée par M. MENAGÉ, marchand de rouennerie.

**II. — Commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent**  
UNE

**JOLIE PROPRIÉTÉ**  
d'agrément

Située dans le bourg de Saint-Florent, sur le bord du Thouet

Comprenant : maison d'habitation et servitudes et très beau jardin d'une contenance de 6 ares.

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, soit à M. LANGLOIS, expert-comptable à Saumur, soit à M. MENAGÉ, directeur de l'Usine à Gaz d'Alais (Gard), soit à M<sup>e</sup> BEAUMONT, notaire.

**A LOUER**  
POUR LA SAINT-JEAN 1891

**MAISON**  
Propre au Commerce  
Rue Verte, n° 8.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve FRENZER, 6, rue Bodin. (930)

**Magasin avec Appartement**  
A LOUER

Pour la St-Jean prochaine  
Rue Saint-Nicolas, 33, maison Bourguignon. (64)

**A LOUER**  
Pour la Saint-Jean prochaine

**UNE MAISON**  
AVEC JARDIN

Située rue d'Alsace, n° 3, Actuellement occupée par M<sup>me</sup> veuve LAUMONIER.  
S'adresser à M. JOUSSEAUME, même rue, n° 4. (40)

**A Louer présentement**  
**MAISON**

Située rue de l'Ancienne-Messagerie, n° 12.  
S'adresser à M. FAVARON, rue de la Comédie. (822)

**TAILLE DES ARBRES**  
& entretien des Jardins

Victor MONTAUDON  
Horticulteur-Fleuriste  
Rue de Poitiers, n° 39, SAUMUR  
SUCCESSION DE M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> GAUGAIN

Plantes d'ornement, Fleurs coupées et en pot, Bouquets pour fête et mariage, Corbeilles.

**CIDRE** doux, 25 f., 230 lit., MAUGET, propriétaire à Nozay (Loire-Inférieure). (940)

**A CÉDER**  
Pour cause de changement de position

**JOLIE PAPETERIE**  
Située en plein centre d'Angers

Et dans la rue la plus commerçante.  
S'adresser à M. D'HONDT, rue Chevreul, 4, Angers. (28)

**A CÉDER DE SUITE**  
UN

**Fonds de Chapellerie**  
Ensemble les Marchandises, Matériel, etc.

S'adresser : pour visiter, à M. TALUCHET, place du Marché, à Montreuil-Bellay, et, pour renseignements et offres d'achat, à M. DOUSSAIN, liquidateur judiciaire, 40, rue des Basses-Perrières, à Saumur. (13)

**ON DEMANDE** pour Saumur et le département

**Voyageurs & Représentants**  
pour produits naturels et authentiques, nécessaires à l'alimentation, à l'hygiène publique et à l'agriculture.  
Bonnes références sont exigées.  
S'adresser au bureau du journal.

M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur, demande un PETIT CLERC, sachant très bien écrire.

**Hôtel-Restaurant des Trois Ancres**  
Ancienne Maison GUÉRINEAU  
**LIGNAIS, SUCC<sup>R</sup>**  
Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable à 2 fr. 25 et à 2 fr. 50  
Excellents vins rouges et blancs  
Déjeuners et Dîners à la carte et à prix fixe, depuis 1 f. 50 et 2 fr.

**PENSION DEPUIS 60 FR.**  
SALONS & CABINETS PARTICULIERS  
Dîners sur commande. — On porte à domicile  
**PRIX MODÉRÉS**

**MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE**  
Maison G. FISCHER, fondée en 1846,  
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

**PILLET-BERSOULLÉ, S<sup>r</sup>**  
Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

**Accords, Réparations, Echanges et Locations de Pianos.**  
La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.  
Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.  
**600** Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement.  
Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1<sup>re</sup> qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.  
La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

**ÉPICERIE PARISIENNE**  
Imbert et Fils

EAUX-DE-VIE		Liqueurs de marque		
Marmande	le litre 1.50	Guignolet Combiér.	le litre 2.35	
Armagnac	— 2.00	Liqueur Gallifet	— 4.50	
Cognac	— 2.50	Chartreuse jaune	— 6.60	
— Boulestin	— 3.50	Bénédictine	— 6.90	
Fine-Champagne	— 4.00	Curaçao Focking, le truchon	8.25	
<b>RHUMS D'IMPORTATION DIRECTE</b>		Triple sec Cointreau	— 4.75	
Martinique	le litre 2.00	Anisette Marie Brizard	— 4.75	
Sainte-Lucie	— 2.50	Vin de Bordeaux, depuis	1.00 la b*	
Jamaïque	— 3.00	— Bourgueil 1887	— 4.50	
— très vieux	— 4.00	— Champagne 1887	— 2.00	
Absinthe Pernod	le litre 4.00	Saumur-mousseux	— 1.00	
Amer Picon	— 2.75	Champagne Moët et Chan-	—	
Vermouth Noilly exportation	2.50	don	— 5.75	
Malaga, Madère, Frontignan	2.00	Grands Vins de Bourgogne et du	—	
		Médoc, expéditions directes des	châteaux.	—

**LEON FRESCO**  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
68, Quai de Limoges  
**SAUMUR**  
Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 20 JANVIER**

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	95 60	ACTIONS		Nord	1855 —	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	390 —
3 0/0 1891	94 10	Banque de France	4400 —	Orléans	1540 —	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	475 —
3 0/0 amortissable	96 20	Banque d'Escompte	561 25	Ouest	1055 —	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	471 75
4 1/2 1883	105 12	Comptoir national d'Escompte	665 —	Compagnie parisienne du Gaz	1455 —	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	469 —
<b>EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)</b>		Crédit Foncier	1290 —	Transatlantique	617 50	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	447 50
Oblig. 1855-60 3 0/0	559 50	Crédit Industriel et Commercial	640 —	Canal de Panama	38 —	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	466 —
— 1865 4 0/0	543 —	Crédit Lyonnais	837 50	Suez	2435 —	<b>CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)</b>	
— 1869 3 0/0	425 —	Crédit Mobilier	422 50	<b>VALEURS ÉTRANGÈRES</b>		Est 3 0/0 anc. r. à 500	437 50
— 1871 3 0/0	412 —	Dépôts et Comptes courants	585 —	Autrichien 4 0/0 or.	97 50	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	442 50
— 1875 4 0/0	536 50	Société Générale	501 25	Extérieur 4 0/0	77 45	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	441 —
— 1876 4 0/0	536 —	Est	807 50	Hongrie 4 0/0 or.	92 40	Nord 3 0/0 r. à 500	443 —
— 1886 3 0/0	413 —	Paris-Lyon-Méditerranée	1515 —	Italie 5 0/0	92 15	Orléans 3 0/0 anc. r. à 500	447 —
Bons de liquidation	500 —	Midi	1313 75	Portugal 4 1/2 1888	443 —	Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	441 50